

Le chômage temporaire et le volume de l'emploi par secteur économique

Introduction

Le chômage temporaire consiste à suspendre temporairement l'exécution du contrat de travail pour un nombre d'heures déterminées et pendant un temps déterminé tout en sauvegardant le lien contractuel. Il touche essentiellement les ouvriers du secteur privé. Il permet principalement de faire face à une réduction ou une interruption momentanée de l'activité de l'entreprise, pour des raisons économiques, les intempéries, l'accident technique, la force majeure, les vacances annuelles, les grèves ou lock-out, sans que l'on touche à l'emploi.

Existe-t-il un lien entre l'importance du chômage temporaire et le volume de l'emploi au sein des secteurs économiques? Si le chômage temporaire augmente, comment le volume de l'emploi évolue-t-il?

Méthodologie

Afin de suivre l'évolution du chômage temporaire, tous types confondus, nous avons opté pour les unités budgétaires ou équivalents-temps plein parce qu'elles correspondent mieux au volume réel du chômage temporaire. D'autre part, les chiffres pris en considération ne sont pas bruts mais ont fait l'objet d'une vérification poussée; les branches d'activité y sont mieux contrôlées et spécifiées.

De même, pour apprécier l'évolution de l'emploi potentiellement concerné par le chômage temporaire, nous avons exploité les données émanant de l'ONSS mesurant le volume de l'emploi en équivalents-temps plein des ouvriers du secteur privé. Ces ouvriers représentent plus de 95 % des personnes émargeant du chômage temporaire¹. Par emploi, l'ONSS entend l'ensemble des prestations de travail rémunérées déclarées à l'exclusion des prestations fictives (indemnités et jours rémunérés lors de la rupture d'un contrat de travail). Toute suspension de contrat inférieure à 12 mois pour maladie, accident, repos de grossesse ou d'accouchement, grève, chômage temporaire est assimilée à de l'emploi.

Comme nous ne disposons que des données ONSS relatives à la période du 1^{er} trimestre 1997 au 2^{ème} trimestre 2001, nous avons restreint notre étude à ces 18 trimestres-là.

Enfin, nous avons suivi l'évolution parallèle du chômage temporaire et de l'emploi au sein des branches d'activité en s'assurant que la définition des branches d'activité soit la même de part et d'autre. Voici un tableau synthétique des branches d'activité dont les définitions ONEM et ONSS diffèrent:

Tableau 1:
Classification de certaines branches d'activité selon l'ONEM et l'ONSS

Dénomination dans l'étude	Dénomination ONEM	Dénomination ONSS
Fabrication mécanique	Construction de machines et de matériel mécanique Construction de machines de bureau, de machines et installations pour le traitement de l'information Construction électrique et électronique	Fabrication de machines et équipements Fabrication de machines de bureau et matériel informatique Fabrication de machines et appareils électriques Fabrication d'équipements radio, télévision et communication
Fabrication automobile	Construction d'automobiles et pièces détachées Construction d'autre matériel de transport	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques Fabrication d'autres matériels de transport
Services collectifs et personnels	Autres services fournis à la collectivité Autres services non déterminés ailleurs	Services collectifs, sociaux et personnels Services domestiques

¹ Les ouvriers du secteur public et les employés représentent les 5 % restants. Les employés peuvent être mis en chômage temporaire essentiellement pour raisons de force majeure ou lors de la fermeture annuelle des entreprises.

Certaines branches d'activité ont été écartées de notre étude du fait qu'y travaillent essentiellement des employés pour lesquels le chômage temporaire n'a pas été conçu à l'origine². Ainsi en est-il du secteur des assurances, des banques et de l'administration générale. Le bâtiment est, en valeurs absolues, le secteur d'activité qui comptabilise le plus grand nombre de chômeurs temporaires et la quasi totalité des chômeurs temporaires en raison des intempéries. Comme la Banque Nationale intègre les intempéries dans son indice conjoncturel nous les avons également incorporées lors de l'analyse du secteur.

Pour mesurer l'évolution conjoncturelle des deux variables – emploi et chômage temporaire-, nous avons calculé l'écart de trimestre à trimestre identique de l'année précédente. Par exemple: l'écart entre le 1^{er} trimestre 2001 et le 1^{er} trimestre 2000. L'évolution de cet écart détermine ainsi l'évolution conjoncturelle. Ce procédé permet ainsi de soustraire l'impact de la saisonnalité.

Par contre, pour mesurer l'évolution structurelle des deux variables, nous avons simplement suivi, année par année, l'évolution de leurs valeurs absolues.

Enfin, il est important de noter que durant la période considérée (du 1^{er} trimestre 1997 au 2^{ème} trimestre 2001), le durcissement de la réglementation en matière de chômage temporaire a entraîné une baisse du volume du chômage temporaire qui a touché l'ensemble des branches d'activité.

² A l'exception, on vient de le dire, de la force majeure ou de la fermeture annuelle des entreprises.

Evolution du chômage temporaire et de l'emploi

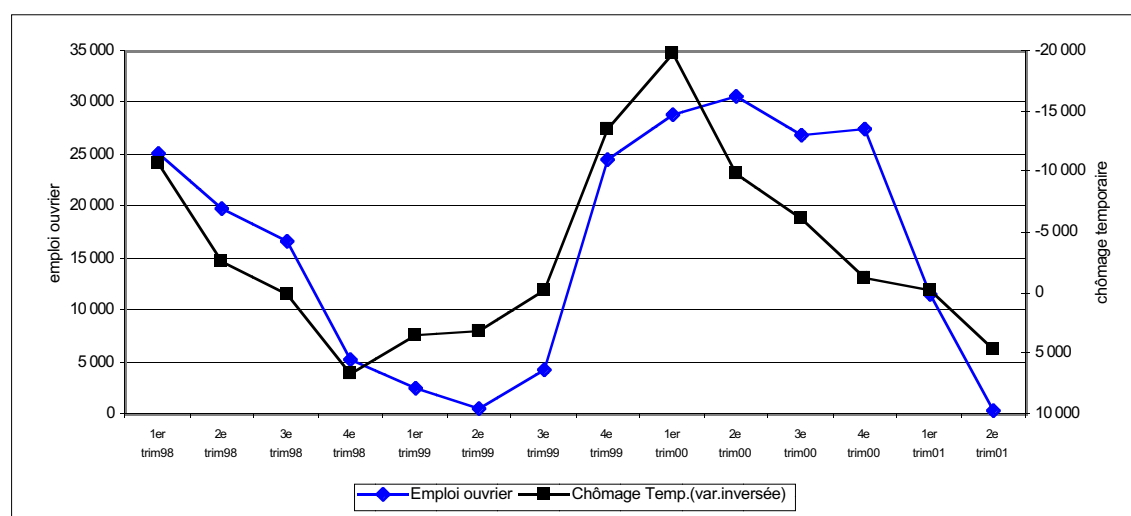
A l'analyse de l'évolution d'une part du chômage temporaire en unités budgétaires et d'autre part, de l'emploi ouvrier du secteur privé en unités budgétaires, nous constatons effectivement que l'un et l'autre évoluent de concert mais en sens inverse.

Sur le long terme – du 1^{er} trimestre 1997 au 1^{er} trimestre 2001-, le volume de l'emploi a progressé de 68 292 unités budgétaires tandis que le chômage temporaire se rétractait de 27 314 unités budgétaires.

Tableau 2:
Evolution du 1^{er} trimestre 1997 au 1^{er} trimestre 2001 du nombre d'ouvriers du secteur privé et du nombre de chômeurs temporaires – Unités budgétaires

	1 ^{er} trim97	1 ^{er} trim2001	Evolution
Volume de l'emploi	837 852	906 144	68 292
Chômage temporaire	73 927	46 553	-27 374

Graphique 1:
Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers du secteur privé et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) — Unités budgétaires



Nous pouvons constater que lorsque l'emploi augmente considérablement (+25.247 unités budgétaires entre le 1^{er} trimestre 1997 et le 1^{er} trimestre 1998), le chômage temporaire diminue également dans des proportions importantes (-10.719 unités budgétaires) et que lorsque l'emploi augmente peu (+595 unités budgétaires entre le 2^{ème} trimestre 1998 et le 2^{ème} trimestre 1999), le chômage temporaire gonfle (+3.081 unités budgétaires). Notons que durant la période 1997-2001, l'emploi ne s'est jamais rétracté du fait du chômage temporaire qui a absorbé une partie de la baisse.

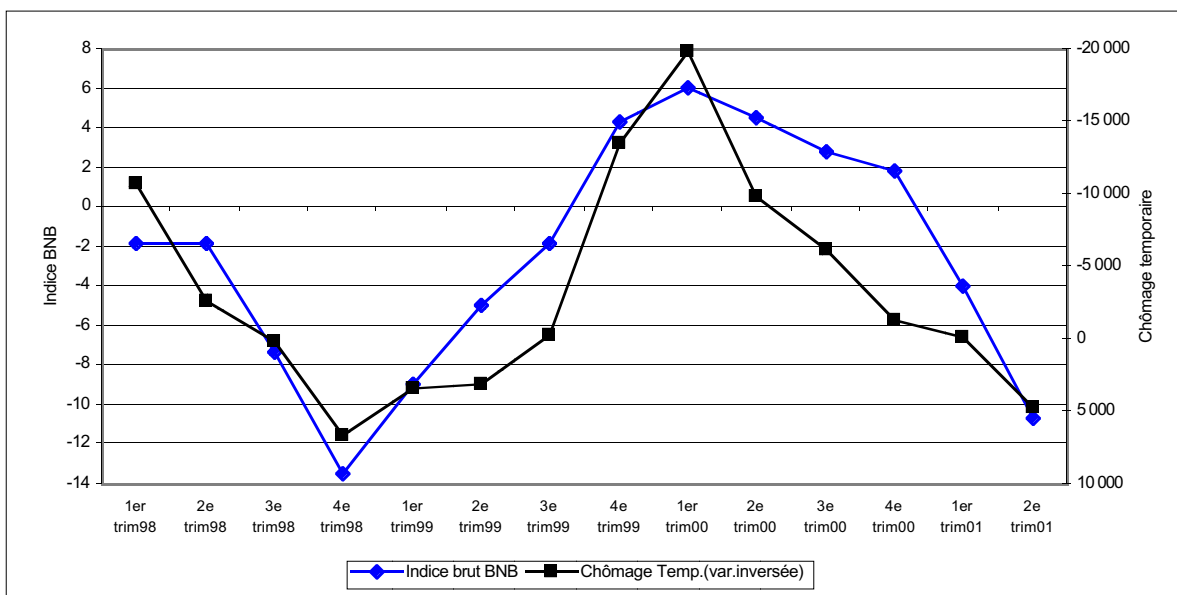
De plus, un certain décalage apparaît entre les deux courbes : l'évolution du chômage temporaire anticipe sur l'évolution de l'emploi ouvrier. Les employeurs

mettent ainsi en chômage temporaire avant de procéder à des licenciements proprement dits. Et à l'inverse, le chômage temporaire diminue avant que les employeurs ne réengagent.

Ce décalage s'écoule sur 2 ou 3 trimestres. Ainsi, si le chômage temporaire recule dès le 1^{er} trimestre 1999, il faut attendre le 3^{ème} trimestre 1999 pour que l'emploi se rétablisse. En 2000, il aura fallu attendre 3 trimestres pour que la hausse du chômage temporaire enregistrée dès le 2^{ème} trimestre ne se répercute de manière significative sur une baisse de l'emploi (1^{er} trimestre 2001).

On redécouvre ici le lien qui unit le chômage temporaire à la conjoncture économique : celui-ci suit celle-là de près. Le graphique 2 illustre bien la concomitance entre les creux et sommets conjoncturels et les sommets et creux en chômage temporaire.

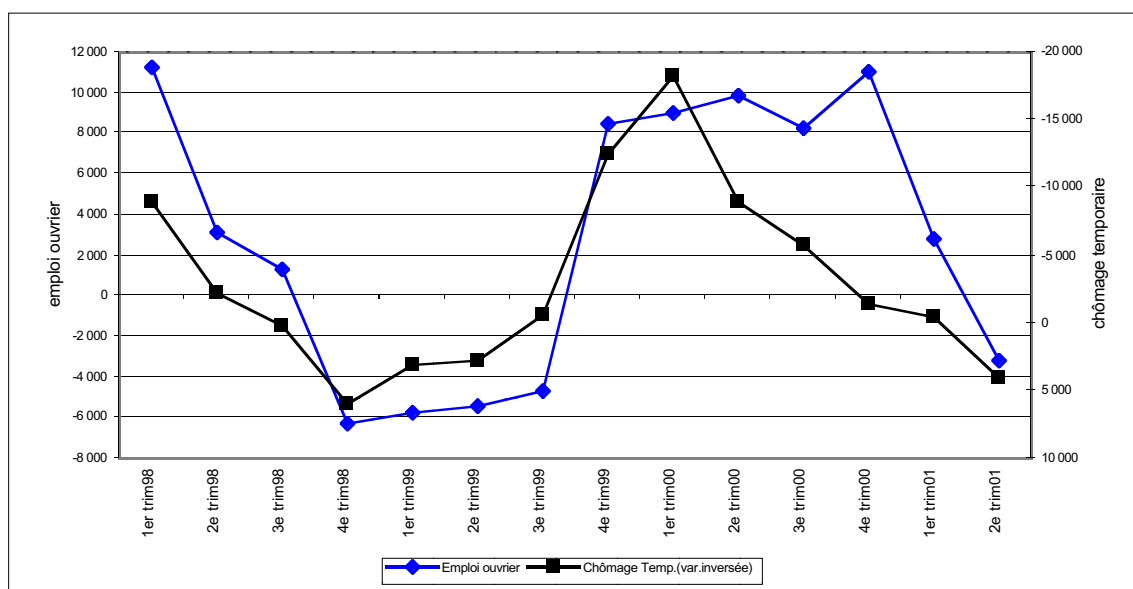
Graphique 2:
Evolution trimestrielle de l'indice brut désaisonnalisé de la conjoncture de la BNB/Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) – Unités budgétaires



Le chômage temporaire fait donc bien office de tampon entre l'évolution de la conjoncture économique et son impact sur le volume de l'emploi. On notera aussi que la courbe de l'emploi est plus « lissée » que la courbe de chômage temporaire ; lors d'un retournement de la conjoncture -à la hausse comme à la baisse-, on assiste à une légère fluctuation de l'emploi. Celui-ci ne réagit de manière plus prononcée que lorsque la nouvelle tendance de la conjoncture se prolonge.

Une analyse plus fine, ciblant les branches d'activité recourrant le plus au chômage temporaire (le bâtiment et les industries manufacturières), conduit-elle aux mêmes conclusions?

Graphique 3:
Bâtiment et industries manufacturières - Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) - Unités budgétaires



La même corrélation négative (inversée) apparaît entre les deux variables. Le 4^{ème} trimestre 2000 est représentatif à cet égard : de prime abord, le volume de l'emploi s'envole alors que le chômage temporaire diminue de moins en moins. Le trimestre suivant, tout rentre dans l'ordre : le volume de l'emploi s'effondre, rejoignant de ce fait le chômage temporaire qui stagne et dont le revirement de tendance depuis déjà 3 trimestres était précurseur d'une contraction du volume de l'emploi.

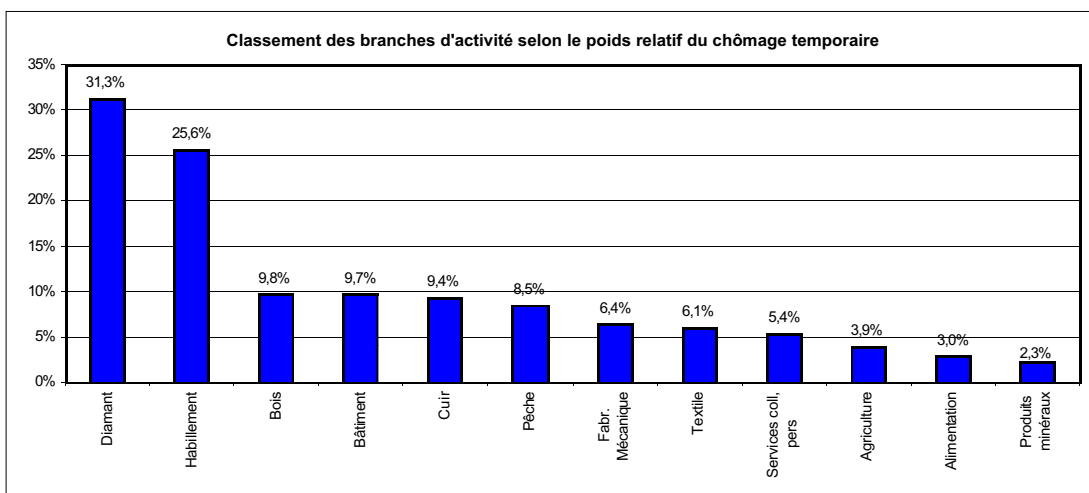
Un lien évident mais inversé existe donc entre chômage temporaire et emploi ouvrier du secteur privé que ce soit, dans son ensemble ou bâtiment/industries manufacturières prises séparément.

Peut-on également retrouver ce lien inversé si l'on envisage au cas par cas chaque branche d'activité?

Le chômage temporaire par branche d'activité

On pourrait classer le chômage temporaire selon la branche d'activité par ordre décroissant du nombre d'unités budgétaires. Cependant, comme nous connaissons le volume d'emploi par branche d'activité, il est plus instructif de classer le chômage temporaire par ordre décroissant du poids relatif du chômage temporaire par rapport au volume de l'emploi (cf. Graphique 4).

Graphique 4:
Poids relatif par ordre décroissant du nombre de chômeurs temporaires par rapport au nombre d'ouvriers du secteur privé selon la branche d'activité – Unités budgétaires – année 2000



Si le secteur de la construction est le plus important en terme de volume de chômage temporaire (12 591 unités budgétaires en 2000), il est dépassé par l'industrie du diamant, de l'habillement et du bois quant au poids relatif du chômage temporaire en regard du volume de l'emploi. Ainsi dans l'industrie diamantaire, on dénombre 428 équivalents-temps plein en chômage temporaire contre 1 367 équivalents temps plein en emploi ouvrier ce qui représente 31,3% de l'emploi ouvrier. Quant au secteur de la construction, on y dénombre 12 591 équivalents temps plein en chômage temporaire contre 129 331 équivalents-temps plein en emploi ouvrier soit, 9,7% de ce dernier.

Nous pensons que ce poids relatif est un bon indicateur des branches d'activité les plus vulnérables: en effet, si certaines branches d'activité recourent davantage au chômage temporaire, c'est qu'elles sont plus perméables à la conjoncture économique que les autres.

Les branches d'activité les plus vulnérables sont, par ordre décroissant, le diamant, l'habillement, le bois, la construction, le cuir, la pêche, la fabrication mécanique, le textile etc.

Au sein de ces branches d'activité, retrouve-t-on le même lien inversé entre chômage temporaire et emploi?

Sur le long terme – du 1^{er} trimestre 1997 au 1^{er} trimestre 2001-, le graphique 5 nous force à répondre par la négative: si au sein de certaines branches d'activité –

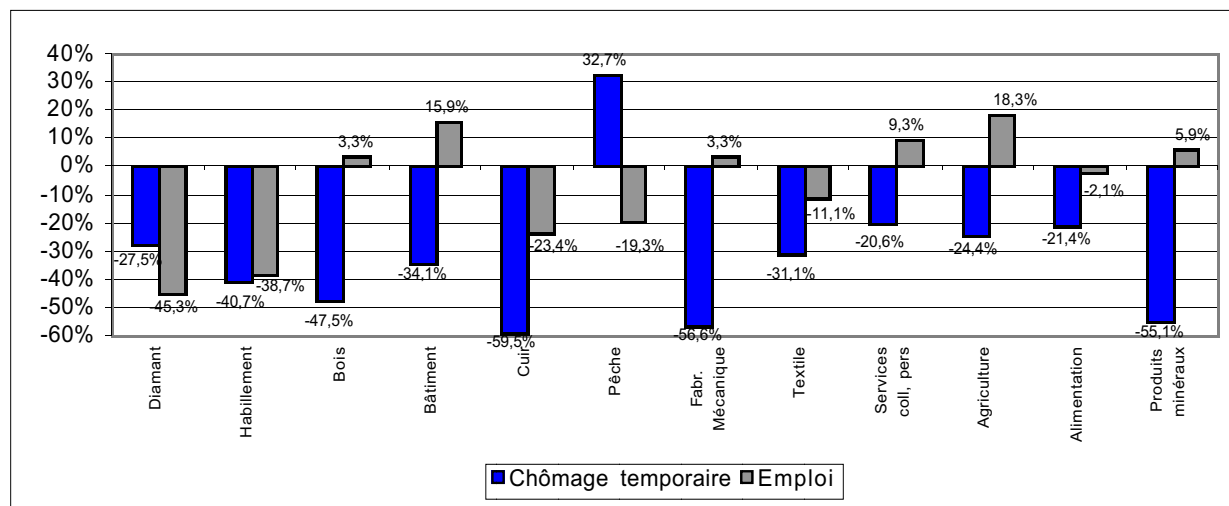
comme le bâtiment -, la progression de l'emploi (+15,9%) s'est accompagnée d'une chute du chômage temporaire (-34,1%), dans les secteurs en difficulté économique – comme le diamant, l'habillement, le cuir, le textile, les industries extractives -, où l'emploi s'est rétréci durant cette période, on assiste également à une baisse concomitante du chômage temporaire.

Il est mal aisé de cerner les raisons véritables de cette baisse concomitante du chômage temporaire dans les branches d'activité en difficulté où il viendrait bien à propos pour contrebalancer la perte d'emplois.

- Soulignons tout d'abord que depuis le début des années 80, le chômage temporaire est en baisse constante suite d'une part, à la restructuration des grandes concentrations industrielles ayant pour conséquence le rétrécissement de la base ouvrière susceptible d'être mise en chômage temporaire et d'autre part, à la responsabilisation des partenaires sociaux (cotisation supplémentaire) et au durcissement des procédures d'octroi du chômage temporaire pour intempéries et pour raisons économiques.
- Ensuite, le chômage temporaire est un mécanisme temporaire; il n'est pas à même de résoudre des problèmes d'emploi d'ordre structurel c-à-d qui perdurent au-delà d'une certaine durée.

Graphique 5:

Evolution du 1er trimestre 1997 au 1er trimestre 2001 du nombre d'ouvriers du secteur privé et du nombre de chômeurs temporaires – Branches d'activité les plus vulnérables – Unités budgétaires



En résumé, le lien entre chômage temporaire et l'emploi diffère d'une branche d'activité à l'autre. Il nous semble que l'on peut différencier *deux sortes de branches d'activité* :

- Celles qui suivent la conjoncture économique comme le bâtiment, le bois, la construction de machines et équipements, l'agriculture et la chasse, la transformation de produits minéraux, la restauration/hébergement où le chômage temporaire fait office de phénomène-tampon entre la conjoncture économique et l'emploi: lorsque la conjoncture se détériore, il augmente tout en permettant ainsi à l'emploi de se maintenir. A l'inverse, lorsque la conjoncture s'améliore, il baisse, freinant de ce fait l'embauche d'une main d'œuvre supplémentaire.
- Celles qui connaissent des difficultés économiques d'ordre structurel comme le diamant, l'habillement, le textile, l'alimentaire, les industries extractives, le cuir etc où l'emploi se rétracte depuis des années entraînant dans son sillage le chômage temporaire. En effet, au sein de ces industries, les plans de restructuration successifs ont débouché sur une baisse importante du contingent d'ouvriers. Comme le volume du chômage temporaire est fonction de ce contingent, il s'est rétracté en conséquence.

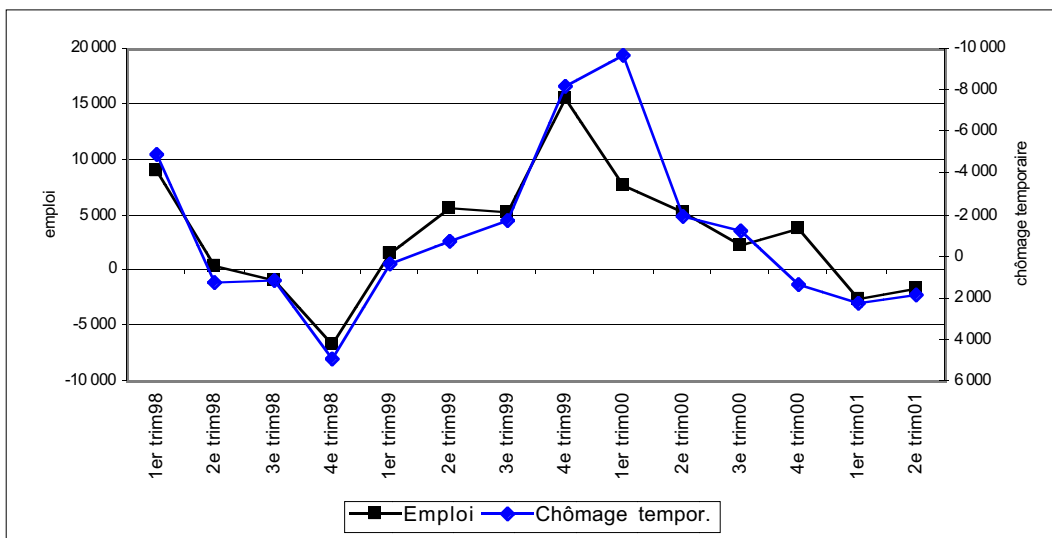
Les branches d'activité soumises aux aléas de la conjoncture économique

Le bâtiment

Le bâtiment détient le record du nombre absolu de chômeurs temporaires; en 2000, ils étaient 12 591 unités budgétaires soit, 42% du nombre total de chômeurs tempo-raires. Le graphique 6 montre très bien que lorsque l'emploi diminue, le chômage temporaire augmente et inversement.

L'anomalie constatée au 1er trimestre 2000 - l'emploi s'est rétracté et le chômage temporaire également et cela, contre la logique-tampon décrite plus haut qui suggère que le chômage temporaire augmente pour permettre à l'emploi de se maintenir - trouve son origine dans le durcissement, depuis octobre 1999, de l'octroi du chômage temporaire pour raisons économiques dans le secteur du bâtiment.

Graphique 6:
Bâtiment - Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) - Unités budgétaires

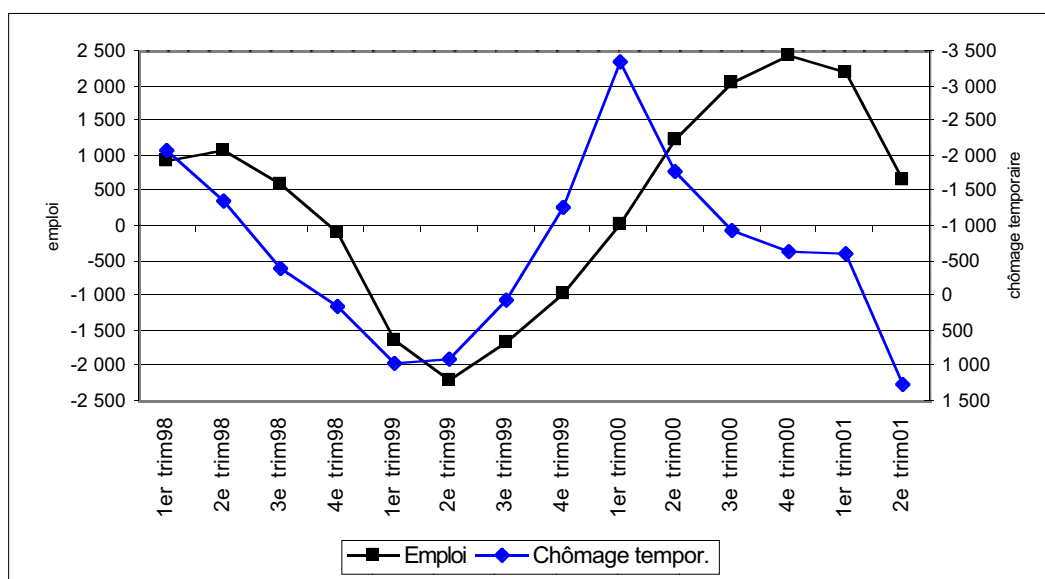


La fabrication mécanique

Dans ce secteur, en 2000, 3.133 ouvriers – équivalents-temps plein - se retrouvaient en chômage temporaire sur un total de 49.163 soit, 6,4%.

Graphique 7:

Fabrication mécanique - Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) – Unités budgétaires



Ici, le décalage entre les deux courbes est plus prononcé; il est révélateur d'une meilleure anticipation vis-à-vis des renversements de conjoncture. Ainsi, dès le 2^{ème} trimestre 2000, l'indice de la conjoncture économique se tasse (cfr. Graphique 2). La montée du chômage temporaire fait reculer la détérioration du volume de l'emploi qui touchera seulement le secteur au 1er trimestre 2001. Notons le décalage de 2 à 3 trimestres entre l'évolution de la conjoncture économique globale et celle du secteur: globalement, le creux de la conjoncture se situe au 4^{ème} trimestre 1998 alors qu'il ne touche ce secteur qu'au 2^{ème} trimestre 1999. De même, globalement, le plus haut se situe au 1er trimestre 2000 alors que dans le secteur de la fabrication mécanique au sens large, il survient au 4^{ème} trimestre 2000.

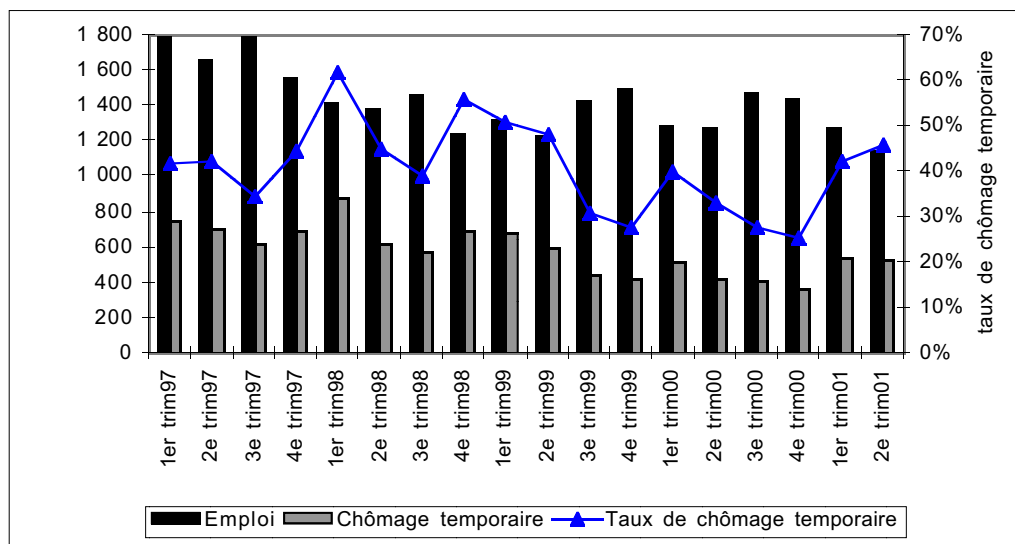
Les branches d'activité en restructuration économique

L'industrie du diamant

Le secteur du diamant est un cas particulier. On y recourt beaucoup au chômage temporaire. Toutefois, comme ce secteur est en restructuration depuis de nombreuses années, la contraction d'emploi y est importante. Ainsi, entre 1963 et 2000, le nombre de postes de travail ouvrier est passé de 13 801 à 2 319³. En équivalents-temps plein, le volume de l'emploi est passé de 1 788 unités au 1^{er} trimestre 1997 à 1 145 unités au 2^{ème} trimestre 2001 soit, une diminution de 36%. Dans le même laps de temps, le chômage temporaire s'est réduit de 30%, passant de 747 unités budgétaires à 526.

Pour mieux visualiser l'impact des restructurations sur le volume de la main d'œuvre ouvrière et sur le volume du chômage temporaire, nous présentons l'évolution en termes absolus. On constate que le taux de chômage temporaire ne fléchit pas mais suit en quelque sorte l'évolution de la conjoncture économique: lorsque celle-ci est mauvaise (1^{er} trimestre 1998 – 1^{er} semestre 2001), ce taux augmente et lorsqu'elle est favorable (4^{ème} trimestre 1999), ce taux baisse.

Graphique 11:
Industrie du diamant - Evolution trimestrielle du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires/taux de chômage temporaire - Unités budgétaires

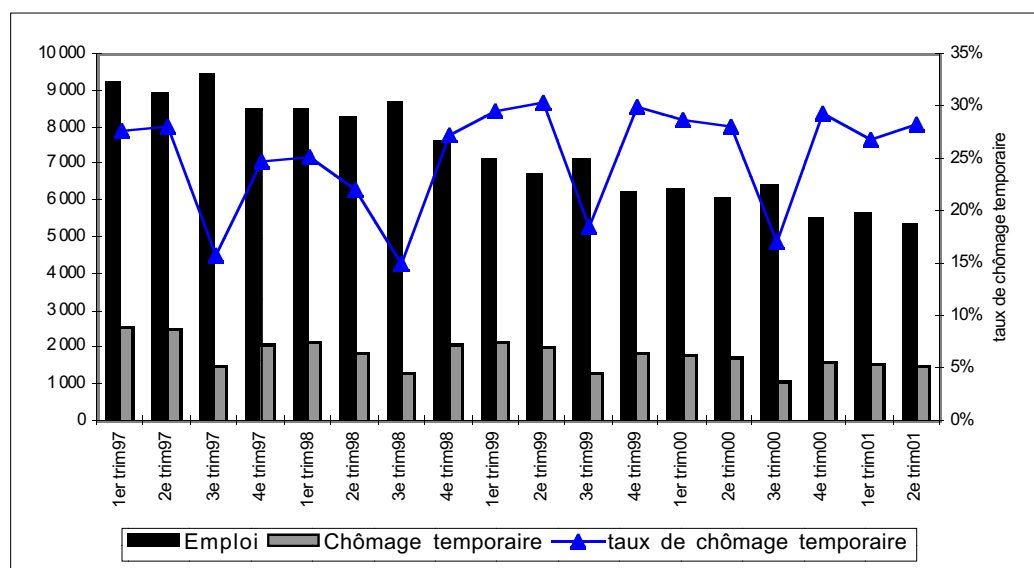


³ Source: Hoge Raad voor de Diamantnijverheid (Anvers)

L'industrie de l'habillement et des fourrures

Au sein des branches d'activités qui connaissent des difficultés économiques d'ordre structurel, le volume de l'emploi ne cesse de se détériorer. On remarque ainsi que dans l'industrie de l'habillement et des fourrures, de trimestre en trimestre, le volume de l'emploi en équivalents-temps plein se contracte : entre le 1er trimestre 1997 et le 2ème trimestre 2001, 3.911 unités budgétaires ont été perdues, ce qui représente une perte de 42% du contingent ouvrier de cette industrie !

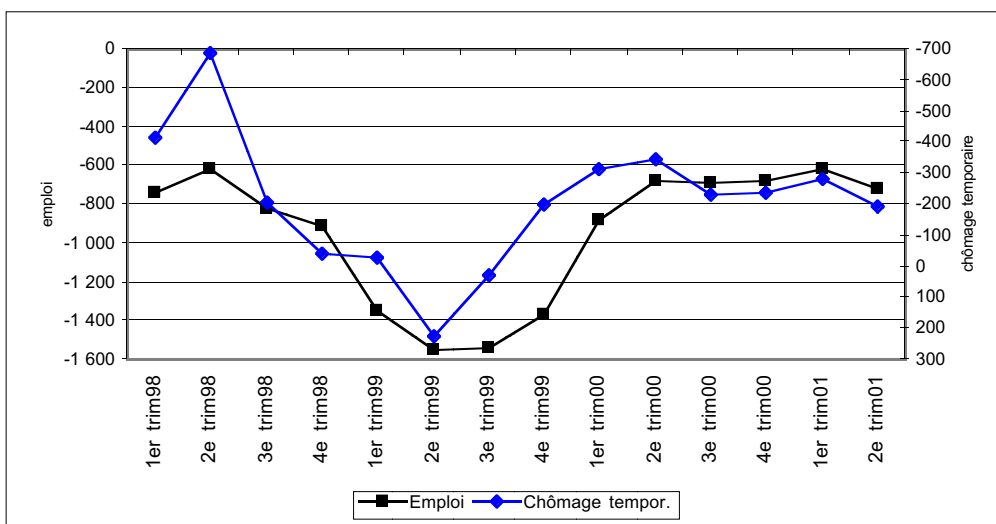
Graphique 12:
Industrie de l'habillement et des fourrures - Evolution trimestrielle du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires / taux de chômage temporaire - Unités budgétaires



Comment le chômage temporaire a-t-il réagi? A-t-il augmenté dans les mêmes proportions? Il s'est effondré également de 1.056 unités budgétaires soit, de 41%. Cela paraît logique puisque le volume de l'emploi se rétractant, le nombre de personnes susceptibles d'être mises en chômage temporaire diminue.

De plus, on constate à la lecture du graphique 13, que les variations conjoncturelles du volume de l'emploi coïncident en sens inverse avec les variations du volume de chômage temporaire. Autrement dit, non seulement, la baisse structurelle de l'emploi se répercute directement sur une baisse structurelle du chômage temporaire, mais la variation conjoncturelle de l'emploi se répercute en sens inverse sur la variation du chômage temporaire.

Graphique 13:
Industrie de l'habillement et des fourrures - Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) – Unités budgétaires



Lorsqu'une conjoncture économique défavorable accentue la perte structurelle d'emploi – durant l'année 1999 -, on note également une recrudescence du nombre de chômeurs temporaires.

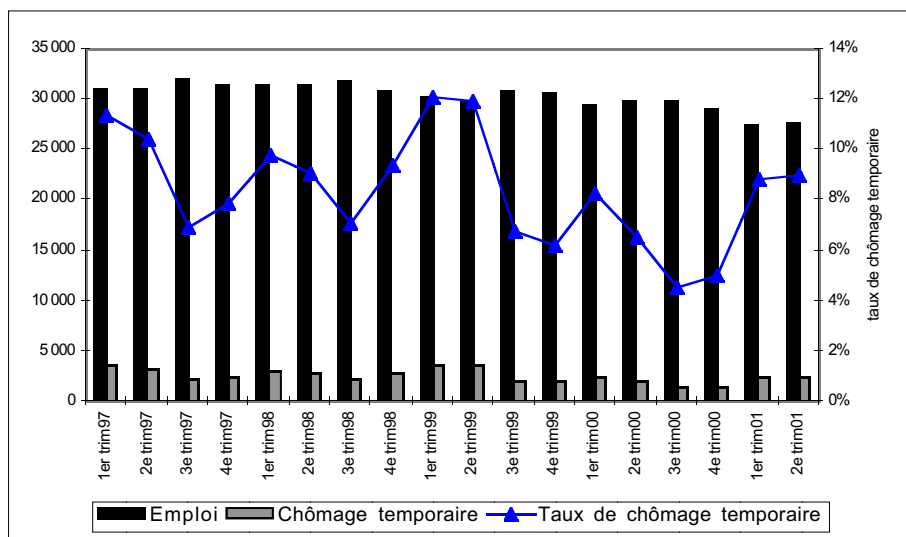
En résumé, la tendance structurelle s'additionne simplement à la tendance conjoncturelle et le lien inversé qui prévaut au sein des secteurs qui ne connaissent aucune difficulté économique d'ordre structurel se vérifie également au sein des secteurs qui connaissent de telles difficultés. Toutefois, dans ce cas, le mécanisme de mise temporairement en chômage des ouvriers s'additionne au mécanisme de restructuration ou mise en chômage définitif de contingents d'ouvriers.

L'industrie textile

L'industrie textile a subi entre 1997 et 2001 une baisse du volume d'emploi de l'ordre de 11%. Cette situation s'est davantage dégradée depuis le 3^{ème} trimestre 2000. Quant au chômage temporaire, il a également subi une chute de 29% durant la même période 1997-2001. Aussi, le taux de chômage temporaire présente-t-il un trend baissier.

Graphique 14:

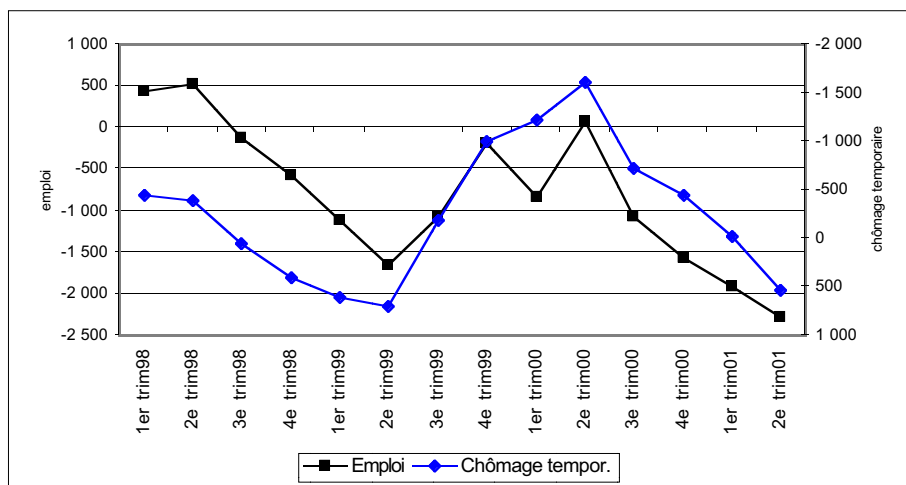
Industrie textile- Evolution trimestrielle du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires/taux de chômage temporaire - Unités budgétaires



Le chômage temporaire suit cependant l'évolution conjoncturelle de l'emploi dans ce secteur puisque depuis le 3^{ème} trimestre 2000, il a augmenté par palier sans pour autant parvenir à enrayer la baisse graduelle du volume de l'emploi.

Graphique 15:

Industrie textile - Evolution de l'écart, de trimestre à trimestre identique de l'année précédente, du nombre d'ouvriers et du nombre de chômeurs temporaires (variable inversée) – Unités budgétaires



Conclusion

Il existe bien un lien entre l'évolution du volume de l'emploi et celle du volume de chômage temporaire en équivalents-temps plein.

Ce lien diffère selon que l'on envisage les branches d'activité en difficulté économique et les autres branches d'activité.

Au sein des secondes, ce lien est conditionné par la conjoncture économique: lorsque le chômage temporaire augmente, l'emploi diminue et inversement.

Au sein des premières, le lien conjoncturel existe bien mais il est surdéterminé par la tendance baissière de l'emploi qui entraîne une baisse concomitante du chômage temporaire.